

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

88300 Neufchâteau

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Neufchateau





Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :

PPRN : PPRNi_MEUSE (88DDT20020002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRNi_MEUSE a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 13/11/2002

Date d'approbation : 05/07/2005

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

TRI : Neufchâteau

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 57DREAL20130009

Risque d'inondation sur Neufchateau



AZI : Mouzon(Zones Inondables)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM88

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

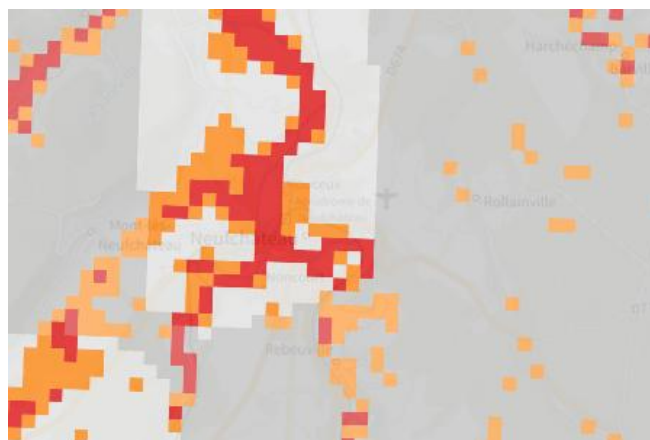
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1223287A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/12/2011	08/06/2012
INTE0700065A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2006	10/03/2007
INTE0200119A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/12/2001	28/03/2002
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900216A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/03/1999	05/06/1999
INTE9700100A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/11/1996	12/04/1997
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Neufchateau

R Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Neufchateau

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Neufchateau

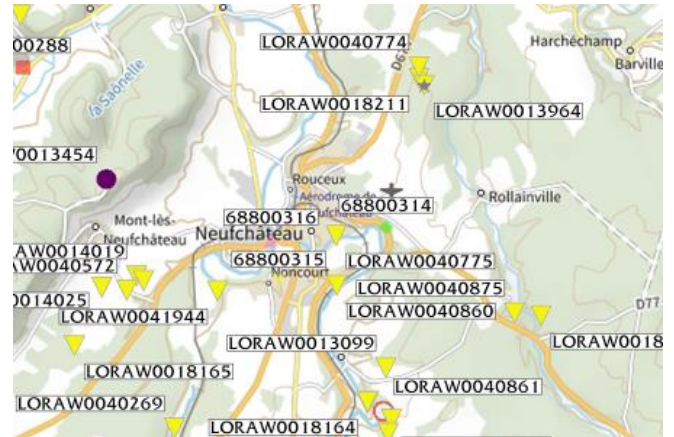
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM88**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Mouvement de terrain
- Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Neufchateau

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Neufchateau

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Neufchateau

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Neufchateau

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Neufchâteau

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



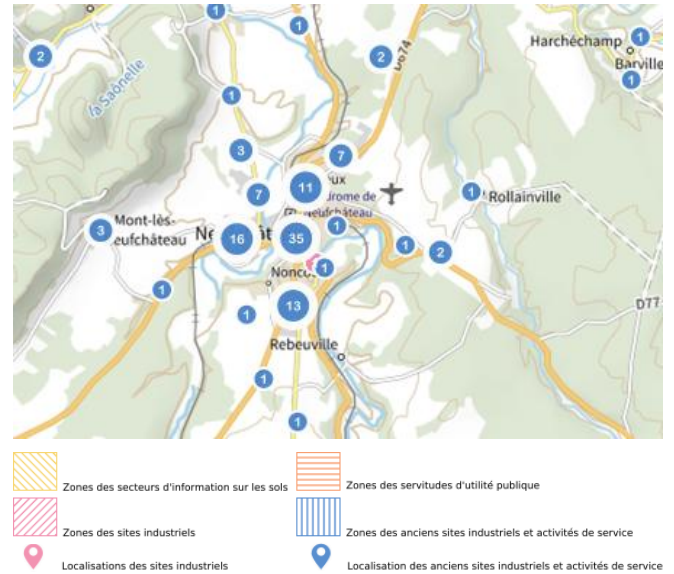
Risque de pollution des sols sur Neufchateau

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 137 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

4 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
68800313	Effondrement / Affaissement	bois de rouceux
68800314	Chute de blocs / Eboulement	Route d'Epinal
68800315	Coulée	rue Alix Richard et rue de la Vaux
68800316	Erosion de berges	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

5 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0013964	naturelle	Effondrement du Bois de Rouceux
LORAW0018211	naturelle	Trou du Hatro
LORAW0040774	naturelle	Trou du Hatro
LORAW0040775	naturelle	Pertes de la Promenade des Marronniers
LORAW0041944	naturelle	Résurgence de la Meuse

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000226901	Ancienne usine à gaz de Neufchateau	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

137 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3924086	Station-service	Indéterminé	
SSP3924085	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP3924084	Déchetterie	Indéterminé	
SSP3924083	Lycée Professionnal avec atelier	Indéterminé	
SSP3924082	Chaufferie	En arrêt	
SSP3924081	Atelier de triage de produits plastiques	En arrêt	
SSP3924080	Hôpital	Indéterminé	
SSP3924079	Dépôt de bois et de matériaux de	Indéterminé	
SSP3924078	Quincaillerie, droguerie, verres à vitres,	Indéterminé	
SSP3924076	Supermarché	Indéterminé	
SSP3924075	Supermarché	Indéterminé	
SSP3924074	Centre commercial, parking en plein air	En arrêt	
SSP3924073	Supermarché, station service	Indéterminé	
SSP3924072	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924071	Fromagerie	Indéterminé	
SSP3924068	Fabrique de jouets en plastique	En arrêt	
SSP3924067	Atelier de serrurerie et ferronnerie	En arrêt	
SSP3924066	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP3924065	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3924063	Carrière de calcaire à ciel ouvert	En arrêt	
SSP3924062	Station-service de supermarché	Indéterminé	
SSP3924061	Transports, déménagements	Indéterminé	
SSP3924060	Transporteur	Indéterminé	
SSP3924059	Garage RENAULT, dépôt de liquide	Indéterminé	
SSP3924058	Garage Auto Moto	Indéterminé	
SSP3924057	Garage, dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924056	Supermarché	Indéterminé	
SSP3924055	Garage, ex Menuiserie	En arrêt	
SSP3924054	Station-service	Indéterminé	
SSP3924053	Station-service	En arrêt	
SSP3924051	Garage	Indéterminé	
SSP3924049	Garage-atelier	En arrêt	
SSP3924048	Garage et dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924047	Garage	En arrêt	
SSP3924046	Garage	Indéterminé	
SSP3924045	Garage, dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3924044	Garage de réparation en électricité	En arrêt	
SSP3924043	Garage	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3924042	Garage, station service	Indéterminé	
SSP3924041	Installation de production d'électricité	Indéterminé	
SSP3924040	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3924039	Entretien et réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP3924038	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924037	Scierie	En arrêt	
SSP3924036	Menuiserie, ébénisterie	En arrêt	
SSP3924035	Menuiserie	En arrêt	
SSP3924034	Atelier de travail du bois	Indéterminé	
SSP3924033	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP3924032	Atelier de vernissage et de tapisserie	Indéterminé	
SSP3924031	Fabrique de sièges, Menuiserie	Indéterminé	
SSP3924030	Atelier de fabrication de meubles, dépôt	Indéterminé	
SSP3924029	Fabrique de sièges	En arrêt	
SSP3924028	Scierie	Indéterminé	
SSP3924027	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924026	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924025	Menuiserie	En arrêt	
SSP3924024	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924023	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP3924022	Atelier de fabrication de meubles	Indéterminé	
SSP3924021	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3924020	Atelier d'ébénisterie	Indéterminé	
SSP3924019	Atelier de travail du bois	Indéterminé	
SSP3924018	Atelier de travail du bois	Indéterminé	
SSP3924017	Atelier de travail du bois	Indéterminé	
SSP3924016	Fabrique de carcasses de sièges en bois	Indéterminé	
SSP3924015	Atelier de travail du bois et application	En arrêt	
SSP3924014	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP3924012	Fabrique de sièges et de petits meubles	Indéterminé	
SSP3924011	Atelier de vernissage	En arrêt	
SSP3924010	Fabrique de meubles	En arrêt	
SSP3924009	Atelier de vernissage	Indéterminé	
SSP3924008	Manufacture de sièges	En arrêt	
SSP3924006	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP3924005	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3924004	Industrie du bois	Indéterminé	
SSP3924003	Atelier de montage de salons	Indéterminé	
SSP3924002	Haut Fourneau	En arrêt	
SSP3924001	Atelier de travail du bois, fabrique	En arrêt	
SSP3924000	Fabrique de meubles et atelier de	Indéterminé	
SSP3923998	Fabrique de sièges	En arrêt	
SSP3923997	Menuiserie	En arrêt	
SSP3923996	BTP et Scierie	Indéterminé	
SSP3923995	Atelier de travail du bois	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3923994	Dépôt de liquide inflammable à la gare	Indéterminé	
SSP3923993	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3923992	Station-service, Garage	Indéterminé	
SSP3923991	Fabrique de sièges	En arrêt	
SSP3923990	Garage	En arrêt	
SSP3923989	Garage, station service, carrosserie	En arrêt	
SSP3922752	Fabrique de sièges et meubles	En arrêt	
SSP3922751	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3922750	Centre commercial, dépôt de liquide	En arrêt	
SSP3922740	Menuiserie, vernissage, fabrique de	En arrêt	
SSP3922739	Dépôt de liquide inflammable, ex	Indéterminé	
SSP3922738	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3922727	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3922719	Vernissage, dépôt de liquide	Indéterminé	
SSP3922666	Garage de réparation de machines	Indéterminé	
SSP3922665	Dépôt de liquide inflammable, carrières	En arrêt	
SSP3922658	Laiterie	Indéterminé	
SSP3922648	Carrossier, dépôt d'acétylène, atelier de	En arrêt	
SSP3922647	Dépôt de liquide inflammable, dépôt de	Indéterminé	
SSP3922638	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3922636	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3922635	Ferrailleur, chantier de récupération :	En arrêt	
SSP3922634	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3922633	Garage, transports, travaux publics	En arrêt	
SSP3922632	Station-service	Indéterminé	
SSP3922629	Décharge, ex carrières	Indéterminé	
SSP3922626	Garage, citerne pour huile usagée,	Indéterminé	
SSP3922625	Centrale d'enrobage à chaud	En arrêt	
SSP3922624	Garage, dépôt de carburant	Indéterminé	
SSP3922603	Garage, dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3922517	Gare, dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3922516	Verrerie, dépôt de liquides	En arrêt	
SSP3921972	Dépôt de fuel, négociant	En arrêt	
SSP3921967	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3921952	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3921949	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3921924	Station-service	En arrêt	
SSP3921921	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3921907	Garage avec atelier de peinture	En arrêt	
SSP3921901	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3921880	Garage, dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3921861	Station de stockage de liants (goudron)	En arrêt	
SSP3921854	Blanchisserie teinturerie	En arrêt	
SSP3921835	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3921796	Station-service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3921790	Garage, station-service	Indéterminé	
SSP3921789	Garage, station-service	Indéterminé	
SSP3921784	Station-service	En arrêt	
SSP3921780	Dépôt de gasoil, transporteur	En arrêt	
SSP3921684	Supermarché, station-service	Indéterminé	
SSP3921670	Station-service	Indéterminé	
SSP3920505	Ancienne brasserie	En arrêt	
SSP3920504	Ancienne fonderie	En arrêt	
SSP556990	STEEN REHAB (Tiers demandeur)	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle